



FORMULAIRE DE RETOUR SAV



MERCI DE NOUS RENVoyer CE DOCUMENT AVANT TOUT RETOUR DE MATERIEL

Vous pourrez ensuite nous faire parvenir directement votre matériel sans attendre de réponse de notre part.
Tout matériel reçu sans ce document restera en instance.

COMMENT TRANSMETTRE MON FORMULAIRE DE RETOUR SAV ?

Envoyez le formulaire à l'adresse suivante : sav@bamo.fr et incluez une copie dans votre colis.
Votre contact chez BAMO :

INFORMATION CLIENT

Code client :
Raison sociale :
Nom :
Téléphone :
Adresse mail :

RAISON DU RETOUR

Colis/Matériel endommagé à la livraison
Panne constatée à la mise en service
Réparation / Entretien
Retour pour avoir / Erreur de livraison

ARTICLES RETOURNÉS

Référence Article	N° de série (si existant)	Matériel en contact avec un liquide ? *		Commentaire (Description du défaut)
		OUI	NON	
		OUI	NON	
		OUI	NON	

***Le certificat de décontamination** concerne essentiellement les produits en contact avec un fluide (potentiellement dangereux). Vous pouvez le télécharger directement sur www.bamo.fr (rubrique SAV). **Ce second formulaire doit également être apposé sur le colis** pour informer la réception des protections individuelles à utiliser. Si un matériel ayant été en contact avec un liquide est retourné sans le formulaire de décontamination, BAMO se réserve le droit de renvoyer le matériel au frais du client ou de facturer le nettoyage.

FRAIS D'EXAMEN DE VOTRE MATÉRIEL (Hors garantie)

Cette information concerne **uniquement le matériel retourné pour expertise si la garantie ne s'applique pas (CGV)**.

Après expertise, un devis de réparation ou de remplacement vous sera envoyé.

Un bon de commande est nécessaire pour valider le devis et lancer la réparation.

Cas n°1 : Devis refusé

Les frais examens peuvent être facturés :

- Préleveurs : 120 € HT
 - Autres appareils : 70 € HT
- (Port et emballage en sus)

Paiement requis avant retour du matériel

Cas n°2 : Devis accepté

Frais d'examen non facturés

Je soussigné(e)

Accepte les conditions ci-dessous et autorise la société BAMO à procéder à l'examen du matériel retourné.

Dans le cas où le matériel est non réparable, j'autorise la société BAMO à mettre au rebus le matériel (Sans frais)

L'équipe SAV reste à votre disposition pour toute information complémentaire.